



© Gilles Repellin

Éditorial

La voix du conseil

Une pluie régulière et une végétation luxuriante pour le plus grand plaisir des yeux, mais peut-être pas du moral.

Ajoutons à cela des élections législatives inattendues, sur fond international de guerre...

On aurait bien besoin un peu d'humour et d'espoir pour nous sortir le moral des chaussettes, comme dirait (à peu près) l'expression.

Des idées ?

L'air du temps

N°221

Balade de saison

Remontez le temps en parcourant les lieux marqués par la Résistance autour de La bâtie de Gresse. L'occasion de comprendre que les habitants et les troupes de montagne résistèrent ici bien avant les combats de 1944.

Tantôt par les chemins ou la route de la Bâtie, vous pourrez relier l'ancien Camp de maquisards de Font Rousse et le Col de l'Allimas.

Bulletin mensuel de Rencurel
ISSN 2803 – 9092
615, rue de la mairie - 38680
RENCUREL
Téléphone : 07 84 38 89 73
@ : contact.rencurel@orange.fr

Dépôt légal : Juin 2024

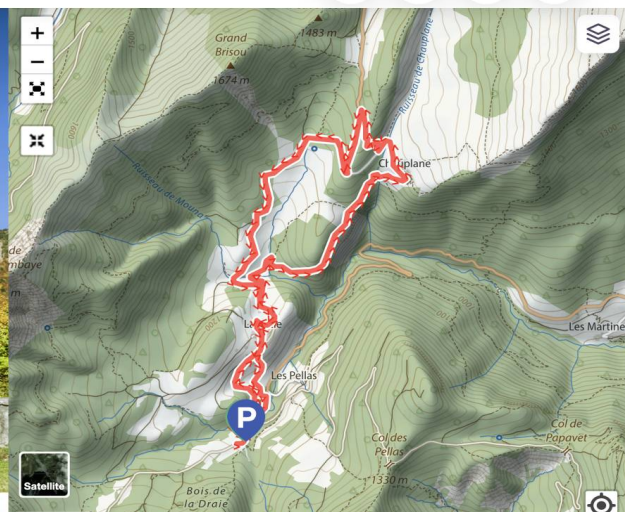
Coordination, maquette
& mise en page :
Commission communication

Tirage en 200 exemplaires sur
papier PEFC : Numéricopie - Vil-
lard de Lans

Merci à Nicole BOUET et Christine
BELLOT-GLENAT pour la correc-
tion.



Présentation Patrimoines Description Infos pratiques À proximité



Vote du compte administratif 2023 du budget de la chaufferie

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	Réalisations	51 232.32	149 977.02
Dépenses	Réalisations	46 550.96	147 117.56
	Résultats	4 681.36	2 859.46

BUDGET COMMUNAL

Vote du compte administratif 2023 du budget de la commune



		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	Réalisations	482 050.88	225 660.16
Dépenses	Réalisations	416 441.99	163 830.53
	Résultats	65 608.89	-61 829.63

Affectation des résultats 2023 / budget chaufferie

Résultat de fonctionnement

Excédent de fonctionnement de : + 4 681,36 €
Excédent reporté de : + 0 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : + 4 681,36 €

Résultat d'investissement

Excédent d'investissement de : 2 859,46 €
Déficit reporté d'investissement de : - 20 132,74 €
Soit un déficit d'investissement cumulé de : - 17 273,28 €

Le conseil municipal à l'unanimité décide l'affectation des résultats ci-après :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 excédent : + 4 681,36 €
Affectation complémentaire en réserve 1068 : + 4 681,36 €
Résultat reporté en recettes de fonctionnement : 0 €
Résultat reporté en dépenses d'investissement : - 17 273,28 €

Affectation des résultats 2023 / budget de la commune

Résultat de fonctionnement

Excédent de fonctionnement de : + 65 608,89 €
Excédent reporté de : + 280 727,76 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : + 346 336,65 €

Résultat d'investissement

Déficit d'investissement de : - 61 829,63 €
Excédent reporté d'investissement de : 16 404,91 €
Soit un déficit d'investissement cumulé de : - 45 424,72 €
Restes à réaliser : - 27 540,00 €

Le conseil municipal à l'unanimité décide l'affectation des résultats ci-après :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 excédent : + 346 336,65 €
Affectation complémentaire en réserve 1068 : 72 964,72 €
Résultat reporté en recettes de fonctionnement 002 : + 273 371,93 €
Résultat reporté en recettes d'investissement 001 : - 45 424,72 €

Vote primitif 2024 / budget de la chaufferie

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	Prévisions	90 114.92 €	52 176.28 €
Dépenses	Prévisions	90 114.92 €	52 176.28 €



Vote primitif 2024 / budget de la commune

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	Prévisions	708 206.42 €	388 762.77 €
Dépenses	Prévisions	708 206.42 €	388 762.77 €

Taux d'imposition 2024

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents, les taux des 3 taxes suivantes : Taxe habitation, Taxe sur le Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier Non Bâti.

	Taux 2023	Taux votés 2024
• Taxe d'habitation	7.49 %	7.64 %
• Taxe foncière (bâti)	30.92 %	31.54 %
• Taxe foncière (non bâti)	42.79 %	43.65 %

Programme de travaux ONF 2024 / Validation travaux pour 2024

- entretien des plantations pour 2900 €,
- entretien du périmètre en limite de la forêt domaniale parcelle 5 pour 660 €
- achat de 100 tilleuls pour plantation pour 220€

Demande de subvention / Rénovation énergétique Ecole de Rencurel

des devis ont été obtenus pour un projet de rénovation énergétique de l'école du village. Dépôt de dossier de subventions pour le remplacement des menuiseries et l'isolation par l'extérieure de l'école du village auprès du DSIL, de la DETR, du TE38 et du Département.

Sorties ski alpin des écoles

Attribution d'une subvention de 1200 euros à la coopérative scolaire pour les sorties de ski alpin des écoles pour participation aux frais d'ouverture des remontées mécaniques
Le sou des écoles et les familles prenant en charge le transport.

Devis travaux centre des Coulmes

Signature de la troisième et dernière tranche du remplacement des menuiseries du centre de Coulmes pour un montant de 60 430 € HT.

Convention 2024 la Providence

Signature de la proposition de contrat de réinsertion sociale et professionnelle de la Providence pour l'année 2024. Il prévoit un plafond d'heures d'insertion de 300h de mise en situation de production des salariés en CDDi. Le cout horaire de travail est fixé à 13.5 € soit un montant plafond de 4 050€. Ce prix englobe les prestations d'accompagnement et de formation réalisées en dehors des heures de production.

Contrat de chaleur salle hors sac

Signature du contrat de chaleur avec le Centre Nordique des Coulmes de Rencurel pour la salle hors sac selon les conditions suivantes :

- contrat est conclu pour la période du 1er décembre 2023 au 31 mars 2024.
- prolongation du contrat par période de 7 jours est possible sur demande écrite formulée à la Mairie.
- valeurs prises en compte pour la période :
 - * R1 : 88.12 € MWh
 - * R2 : 97.14 € KW
 - * Puissance souscrite : 10 KW



Bienvenue sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Parc du Vercors

Une mare près de chez vous ?

Des chauves-souris dans le grenier ?

Un arbre remarquable sur son chemin ?

Partagez vos observations !

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITE (ABC), c'est quoi ?

C'est un outil stratégique de l'action locale qui va au-delà d'un simple inventaire naturaliste et qui cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle d'un territoire donné.

La mise en place d'un atlas de la biodiversité communale permet de multiples objectifs. A la fois outil d'information et d'aide à la décision, il cherche à :

- mieux connaître la biodiversité d'un territoire et identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés,
- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité. La considérer comme un bien commun à maintenir et à valoriser,
- intégrer les enjeux de biodiversité en amont des différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire.

Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité communale donne lieu à la production de trois types de rendus :

- la réalisation d'**inventaires naturalistes** de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- la production de **cartographies d'enjeux de biodiversité** qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- la production de **publications, rapports, outils de sensibilisation** relatifs à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives d'actions qui en découlent.

Le Parc Naturel du Vercors propose de nous embarquer dans la découverte de la biodiversité qui nous entoure au plus près de chez nous... Nous aurons à notre disposition des scientifiques, des animateurs et des experts naturalistes dans différents domaines qui nous accompagneront pour nous apprendre à identifier les espèces animales (en concret: chauves-souris et pollinisateurs), des espèces végétales et les écosystèmes qui se développent dans les zones humides, les arbres remarquables et les haies. Pour mettre en place tout cela, ils vont nous proposer des sorties nature et des ateliers, des journées de découvertes et d'échanges... Nous serons accompagnés par Chrystelle Caton, chargée de projet au Parc et d'une personne en service civique.

Tout cela ne peut se faire qu'avec notre implication, nous ne sommes pas des observateurs mais des acteurs !

Dans notre village nous avons déjà de belles connaissances sur la nature qui nous entoure mais c'est aussi la transmission, l'expérience et les observations qui sont précieuses pour mieux connaître et donc mieux protéger !

Pour étoffer notre petit groupe et assouvir votre curiosité, on vous donne rdv le **SAMEDI 22 JUIN** dès 10h au marché à la Ferme des Sisampas. On vous y propose un moment d'échange sur ce sujet, de recueillir des idées et initiatives et de poser les bases de ce que l'on veut faire ensemble.

Découvrez la démarche sur www.parc-du-vercors.fr/ABC_Vercors

Le 15 avril, un petit groupe d'habitants et de conseillers municipaux s'est constitué autour du projet d'un ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC).

SUITE DU CONSEIL MUNICIPAL...

Avenant à la mutuelle

Signature d'un avenant au contrat de santé collective portant sur la modification des cotisations.

Contrat de chaleur du foyer

Signature du contrat de chaleur avec le Centre Nordique des Coulmes de Rencurel pour le foyer selon les conditions suivantes :

- contrat est conclu par saison hivernale.
- contrat est conclu pour 10 ans
- valeurs prises en compte pour la saison 2023/2024 :
 - * R1 : 88.12 € MWh
 - * R2 : 97.14 € KW
 - * Puissance souscrite : 17 KW
- redevance fixe R2 est due en période hivernale du 15 décembre au 15 mars avec possibilité sur demande écrite d'étendre cette période compte tenu des conditions d'enneigement selon les conditions énoncées ci-dessus.
- la redevance variable R1 est due du 15 décembre au 15 mars et plus si demande écrite pour Centre Nordique des Coulmes.

Contrat CDD refuge

Création d'un poste d'agent d'accueil et d'entretien à temps non-complet à 20/35ème à compter du 1er avril 2024. L'employée en charge de la gestion du refuge est sur un contrat à la vacation. Il est proposé de lui établir un CDD de 3 ans renouvelable dans la limite de 6 ans à 20h/mois pour le refuge sur la base de l'indice majoré 376.

CDD remplacement

Remplacement d'un agent en arrêt à compter du 1^{er} février 2024 au 31 mai 2024 sur un contrat de remplacement à temps non-complet de 15/35^{ème} sur la base du même indice majoré que l'agent en poste, soit l'indice majoré 481. Après parution, des candidatures sont arrivées à la mairie. Compte tenu du temps partiel proposé, des personnes se sont désistées, mais une personne a été retenue pour le poste.

Création de poste

Le contrat à durée déterminée de l'école du village donne entièrement satisfaction et il est proposé de mettre en stage la personne sur un poste d'ATSEM puisqu'elle possède le concours. Ouverture du poste pour 28/35^{ème} sur le grade d'ATSEM à compter du 1^{er} avril 2024 à l'indice majoré

CDD école du village

Pour satisfaire aux obligations de parution et de création de poste d'ATSEM pour l'école du village, renouvellement du contrat à durée déterminée de l'école du village pour un mois, soit jusqu'au 31 mars 2024.

Suppression de poste

Suppression du poste d'adjoint technique des écoles et celui du restaurant scolaires et d'entretien des locaux à compter du 1^{er} avril 2024.

Ressources humaines

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/01/2024

Participation à la mutuelle

Madame Le Maire informe le conseil que le 21 décembre 2023 un avenant a été signé pour la mutuelle suite à des modifications tarifaires de + 11.78%. Le montant de la participation par agent et par mois est fixé à 22€.

Tarif dépôt sauvage

Les dépôts sauvages d'ordures sont de plus en plus nombreux sur la commune et les services municipaux sont amenés à récupérer et à traiter ces dépôts. Ces incivilités nuisant à la propreté de la commune, il est rappelé que les contrevenants sont passibles de poursuites pénales pour non-respect de la réglementation existantes et atteinte à l'environnement.

Nonobstant les poursuites, l'enlèvement et le traitement de ces dépôts illicites ont un coût pour la collectivité, ce coût sera supporté par les personnes qui auront pu être identifiées. Le contrevenant sera informé par courrier de la facturation et un titre de recettes lui sera transmis.

Pour rappel un dépôt sauvage est un dépôt ponctuel ou régulier de quelque nature que ce soit en un lieu où il ne devrait pas être et que le Maire peut utiliser tous les moyens à sa disposition permettant d'identifier le(s) contrevenant(s). Le contrevenant s'expose à un forfait de base à 130 € et à une facturation aux frais réels quand l'enlèvement et le traitement des dépôts entraînant une dépense supérieure au forfait.

Location appartement du village

Attribution du bail de l'appartement de l'école du village à M. Vandromme.

Subvention Bazar de St Martin

La Compagnie de la Cyrène souhaite organiser le Bazar de St Martin sur la commune de Rencurel le dimanche 4 août. Le projet 2024 se décentralise : en proposant l'accueil et la participation à l'événement aux 5 communes du Plateau Drômois et à celle de Rencurel (Isère), Le Bazar de Saint Martin en Vercors devient « Le Bazar de Saint Martin fait son cirque à... ».

L'objectif est de parfaire le tissage culturel et participatif entre habitants, associations et communes... Attribution d'une subvention de 500€



1er adjoint

Monsieur le Préfet de l'Isère a accepté la démission de Monsieur Emmanuel ELGOYHEN 1er adjoint au Maire.

Le conseil municipal décide de ne pas supprimer un poste d'adjoint et procède à l'élection du nouvel adjoint : Mme Martine GUERIN devient 1er adjointe au Maire et Mme Corinne DOUGERE devient 2eme adjointe au Maire et M. Olivier DUTEL est nommé 3ème adjoint au Maire,

Contrat électricité

Energies France propose à nouveau des offres comparées pour un fournisseur d'électricité. L'offre proposée est celle d'Engie avec une différence de 3 400 € avec notre fournisseur actuel. Soit un budget annuel à 27 832 € au lieu de 31 256 €. Le conseil municipal à l'unanimité des présents et des représentés accepte l'offre d'Engie.

Subvention Département et TE38

Madame le maire informe le conseil municipal du projet de rénovation énergétique de l'école et de la mairie.

Dans ce cadre, Madame le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Département pour le remplacement des menuiseries de l'école et de la mairie pour un montant de 57 690 € HT.

Plan de financement

Financement	Montant HT	taux
Département	25 000.00 €	43.33 %
TE38	8 585.00 €	14.89 %
Autofinancement	24 105.00 €	41.78 %
Total	57 690.00 €	100 %

Le conseil municipal à l'unanimité des présents décide de solliciter une subvention auprès du Département et du TE38.

Régularisation emprise voie communale

Madame Le Maire informe le conseil municipal que les propriétaires des parcelles C283 et F95 (au niveau du chemin du Cervet) sont d'accord pour vendre à la commune les parcelles afin de régulariser l'emprise de la route communale.

Marché de déneigement avec Rochalp-Etpe

Madame Le Maire informe le conseil que l'entreprise Rochalp-Travaux se substitue à l'entreprise Rochalp-ETPE et fait état de la proposition de revalorisation du contrat de déneigement à compter du 1er février 2024 qui intervient dans un contexte général d'inflation.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents et des représentés :

- Autorise Madame le Maire à signer le devis de déneigement avec Rochalp-Travaux qui prendra effet à compter du 1er février 2024.
- Demande que le bail du garage de la Scie soit modifié en conséquence et qu'un nouveau bail soit signé au nom de Rochalp-Travaux à compter du 1er février 2024.

Sensibiliser & valoriser

"Depuis le 1er janvier 2024, le tri des biodéchets doit être généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers."

La gestion de proximité consiste à traiter les biodéchets au plus près de leur lieu de production. Cela peut passer par le compostage individuel, chez soi, ou par un bac de compostage partagé, installé dans le village.

Depuis 2 ans maintenant, le site de compostage collectif de la Balme de Rencurel a montré toute son importance puisqu'à chaque printemps et automne, le bac de maturation se remplit d'une terre généreuse, c'est à dire de couleur brune ou noire, avec un aspect homogène, sans morceaux. Et si en plus des vers, collemboles, cloportes, ou encore larves de cétoine, croisent votre regard, bingo ! **Votre compost est en bonne santé.**



Que vous soyez utilisatrice ou en quête de questionnement pour passer à l'action du bio déchet, des formations au compostage individuel sont proposées tous les mois aux particuliers souhaitant s'équiper -ou étant déjà équipés- d'un composteur :

- Vendredi 28/06/24 (14h-16h)

Formations spécifiques lombricompostage :

- Vendredi 04/10/24 (16h-17h30)

Les formations se dérouleront à la déchèterie intercommunale à Saint-Sauveur. **Sur inscription.**



Quelques nouvelles des documents structurants le territoire de Rencurel, pour plusieurs années : une charte et un plan de d'aménagement et de développement !

CA C'EST
PASSÉ !

Charte du Parc du Vercors

Le parc naturel régional du Vercors a renouvelé sa charte, période 2024 - 2039. Le conseil municipal l'a approuvé à l'unanimité. Une fois passé un premier réflexe de crainte d'obscurantisme technocratique, il conviendrait à tous de lire ou feuilleter ce document, qui a été conçu par un long processus avec les habitants, pour que chacun y retrouve une partie de soi !

« Le document que vous tenez entre vos mains présente la charte du Parc naturel régional du Vercors pour la période 2024-2039. C'est ici que le territoire a choisi d'inscrire sa vision stratégique pour ces 15 années à venir. Sachant que sans charte il n'y aurait pas de Parc, c'est la quatrième fois en 50 ans que les acteurs du Vercors s'accordent, ensemble, sur un tel document. »



<https://www.parc-du-vercors.fr/charte-en-revision>

À feuilleter ici ↑

Ou une synthèse à lire là : ↓

https://www.parc-du-vercors.fr/sites/default/files/actualites/CharteRevision/PNRV_Charte_Synthese2023.pdf



Axe 1 - Le Vercors revendique le droit et le devoir de rester un territoire vivant

Axe 2 - Le Vercors a besoin d'accroître sa capacité d'adaptation face aux changements globaux et se déclare « territoire en transitions »

Axe 3 - Le Vercors que l'on aime appelle à plus de dialogue, de partage et de mise en commun

Découvrez en 16 min, tous ce que raconte la charte et comment elle s'est construite >>> <https://www.youtube.com/watch?v=2rehc-VJ5-I>

Urbanisme

Dans le cadre du PLUI, l'ensemble des élus de la communauté de communes a validé le document de présentation des grandes orientations de structuration et de développement de notre territoire. Il s'agit aussi d'un document cadre général important pour comprendre ce que nous sommes et où nous allons, dans les réglementations, en terme d'urbanisme, de zones agricoles et naturelles.

Une analyse un peu plus éveillée, au fil des réunions, nous a permis de comprendre que ces deux documents ont été écrits « coincées » entre des lois nationales et des directives supranationales (union européenne) et la réalité historique du terrain local. Il faut naviguer entre ces contraintes (ou ces facilitations?) pour trouver notre cheminement commun sur ce territoire et l'on pourrait légitimement se demander d'où les contraintes arrivent le plus ? D'en haut ou d'en bas ? Est-on si sûr du résultat ? Pour vous faire votre propre avis, ces documents sont consultables à la mairie.

Plus d'infos :

<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5661-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.htm>

Forêt : espèce à conserver

Les techniciens forestiers ONF en charge de nos forêts communales, Méryl Méallier pour St-Martin et St-Julien, Jules Méallier pour Rencurel, ont invité les élus de ces 3 communes à une séance matinale, samedi 4 Mai, sur le marteloscope de Villard-de-Lans.

Le **martéloscope**, néologisme issu de martelage, opération de marquage des arbres à abattre et «-scope» pour observation, est un outil pédagogique servant à appréhender dans sa complexité le travail des techniciens forestiers. Il s'agit concrètement, à côté de la cabane forestière de Malaterre, d'une parcelle d'un hectare sur laquelle cent arbres sont numérotés de manière très lisible. Les participants, par équipe d'au moins deux, sont munis d'une tablette numérique figurant l'ensemble des arbres numérotés avec leurs caractéristiques individuelles : essence, diamètre, volume, potentialité d'usage. Il s'agit alors, en parcourant la parcelle, de choisir deux arbres sur chaque groupe de dix et de décider virtuellement de leur sort : à couper, à conserver pour la décennie à venir ou à sanctuariser. Et cela en justifiant chaque choix selon divers critères : intérêt économique, impact de la décision sur les arbres environnants, risque collatéraux d'un abattage, intérêt pour la biodiversité, estimation des conséquences sur l'avenir de la parcelle, etc...

L'outil informatique, très ludique, permet en fin de parcours une bonne interprétation des choix opérés.

Méryl et Jules ont accueilli les dix participants de manière très sympathique et nous avons beaucoup apprécié leur disponibilité, leur écoute, leur pédagogie et l'éthique qui guide leur activité professionnelle. Nous les en remercions vivement.

Précisons que les séances au marteloscope sont accessibles à tous, scolaires, groupes ou particuliers : s'adresser pour cela à l'office de tourisme de Villard-de-Lans.



Dimanche 28/07/24

Rencurel

> Tandem fleurs et insectes

🕒 10h-15h 📍 Espace naturel sensible de la vallée fossile des Rimets. Rendez-vous : parking du site

🆓 Gratuit. Sur inscription.

Venez découvrir quelques interactions et liens importants entre plantes et insectes lors d'une balade guidée. Dénivelé 130 m. Départ 10h - Retour 15h. Prévoir son pique-nique.

Sur inscription

☎ 04 76 385 385

<https://biodiversite.isere.fr/>



Vendredi 9/08/24

Rencurel

> Crépuscule et étoiles filantes

🕒 19h30-22h 📍 Espace naturel sensible de la vallée fossile des Rimets. Rendez-vous : parking du site

🆓 Gratuit. Sur inscription. 👤 À partir de 6 ans

Rejoignez-nous pour une balade au crépuscule ! Nous profiterons du coucher de soleil pour pique-niquer sur le site, et attendrons la nuit noire pour observer les étoiles filantes.

Sur inscription

☎ 04 76 385 385

<https://biodiversite.isere.fr/>



Vendredi 23/08/24

Rencurel

> Soirée astronomie, embarquez pour un voyage dans les étoiles

🕒 18h30-22h30 📍 Espace naturel sensible de la vallée fossile des Rimets. Rendez-vous : parking du site

🆓 Gratuit. Sur inscription. 👤 À partir de 6 ans

Venez découvrir la voûte céleste un soir d'été, d'histoires en constellations. Possibilité de pique-niquer sur place.



Nos ennemis les frelons

Plusieurs nids de FRELONS ASIATIQUES ont été identifiés sur la commune l'année dernière. Cette infestation nous concerne tous. La stratégie proposée à l'heure actuelle, pour lutter contre le développement de cette espèce très prédatrice, vise à empêcher l'implantation d'une nouvelle colonie par la capture des reines fondatrices au printemps. La commune a fait l'acquisition d'une trentaine de pièges et un groupe d'habitants se mobilise sur la commune. Réuni, le vendredi 12 avril dernier, le groupe de volontaires a défini des emplacements autour des nids découverts en 2023, car la proximité des nids est une zone d'hivernage de prédilection des fondatrices et sur des secteurs opportuns. Ne soyez pas surpris si en vous baladant vous croisez des pièges accrochés ici ou là.

Pour rappel, un nid de frelons asiatiques consomme en une année plus de 150 000 insectes de 300 espèces différentes, soit 11 kg d'insectes par nid. D'un seul nid sortiront environ 300 reines fondatrices dont 10% survivront à la mauvaise saison, soit un potentiel de 30 nids l'année suivante.

Nous saluons l'engagement de la poignée de volontaires dans cette tâche fastidieuse car au-delà de la mise en place des pièges, il faut effectuer un contrôle et une comptabilité des prises et renouveler la substance attractive tous les 10 jours.



Nos amis les canidés

Nos amis canidés se retrouvent comme chaque année, au cœur des discussions.



LES CROTTES Le jardin de ville, les chemins de promenade (bord de Bourne...) deviennent le cimetière des déjections canines. Les chiens sans surveillance errent dans la nature et dans nos espaces publics où ils n'oublient pas de satisfaire leurs besoins naturels. Pour rappel, l'abandon de déjections canines sur la voie publique est passible d'une amende de 2ème classe, selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement... soit 35 euros. Les crottes abandonnées finissent ramassées par quelqu'un mais le plus souvent sous les pieds des uns et des autres qui profitent de notre Parc Jean Serratrice, de nos chemins de promenade ou pire encore, elles éclaboussent notre agent technique lorsqu'il veille à l'entretien des lieux (tonte et débroussaillage). Personne n'aimerait vivre et subir cette situation. Comme en ville, les crottes doivent être gérées par les propriétaires des chiens afin d'éviter de tels désagréments.

LES MORSURES Même si chaque propriétaire doit rester maître de son animal, un accident n'est pas à exclure.

1. Chaque incident doit être signalé en mairie par le propriétaire lui-même ou par tout professionnel en ayant eu connaissance (médecin ou vétérinaire entre autre).
2. L'animal doit être soumis à une évaluation comportementale par un vétérinaire reconnu pour ce type de prestation (vétérinaire répertoriés sur une liste départementale). Si cette obligation n'est pas respectée, le maire peut ordonner la mise en fourrière de l'animal.
3. L'animal doit faire l'objet d'une surveillance sanitaire (3 visites auprès du même vétérinaire sous 15 jours).

ABOIEMENTS Les propriétaires et possesseurs de chiens sont tenus de prendre toutes mesures nécessaires afin de préserver le repos et la tranquillité des habitants et du voisinage. Il est anormal de laisser un chien, de jour comme de nuit, aboyer, hurler ou gémir de façon prolongée et répétée.

Selon l'article 8 de l'arrêté préfectoral en vigueur (A R R E T E n° 97-5126 du 31/07/1997) :

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuasif les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive..

Parc Jean Serratrice, On a besoin de vous !

En première partie de mandat, l'équipe municipale avait initié la réflexion de l'aménagement du Parc Jean Serratrice : autour de réunion publique, de cafés "idée" au marché de la Bourne, il y a eu un premier élan pour redonner à ce Parc **une attention singulière**, un petit truc en plus qui ferait qu'on tournerait la tête depuis le pont qui le domine.

Malgré l'essoufflement, des aménagements ont eu lieu : un coup de propre sur les abords, une table, puis deux, un BBQ (Merci Lili Chabert), un compostage collectif, puis quelques places de parking supplémentaires.

Aujourd'hui le RAI souhaite poursuivre la dynamique engagée et propose la construction d'un **appentis aménagé** pour l'organisation d'évènement festif.

Avant de poursuivre cette démarche coopérative et de faire appel à l'expérience et aux connaissances de toutes les bonnes volontés, nous souhaitons avoir l'avis du plus grand nombre sur le sujet : amis utilisateurs ou associations, votre avis nous intéresse !

L'assemblée générale du RAI s'est tenue le 7 février dans la salle de la bibliothèque. Cette année, record d'affluence : 11 personnes étaient présentes. Concernant le bilan de l'année 2023, les activités et actions suivantes se sont déroulées : participation au nettoyage des bords de Bourne en collaboration avec l'APPMA, le marché paysan et artisanal a eu lieu le 20 mai, avec un succès mitigé, sortie aux fêtes nocturnes de Grignan (en 2023, l'Avare de Molière était joué), le concours de pétanque s'est tenu le 6 août avec, cette année, 35 doublettes et un plateau repas apprécié. Enfin, la matinée boudin s'est déroulée le 26 novembre malgré un froid tenace qui a entraîné une baisse de fréquentation .

A cela, il faut rajouter le fleurissement des deux bassins, à la Balme et Rencurel.

Après un rapport moral et financier, les projets pour 2024 ont été dévoilés :

- Nettoyage des bords de la Bourne le 14 avril
- Marché paysan du mois de mai,
- Sortie aux fêtes nocturnes de Grignan
- Concours de pétanque le 11 août
- Marché d'automne en réflexion sur la date
- Matinée boudin le 24 novembre

D'autres projets sont en discussion notamment l'aménagement du parc Jean Serratrice, pour lequel un appel à participation sera fait prochainement. La réunion s'est terminée par la réélection du bureau et un pot de l'amitié.

Le bureau du RAI



Nous attendons vos avis, remarques et idées sur papier libre dans la boîte postale de la mairie ou par mail à contact.rencurel@orange.fr.

La meute et leur Musher présente leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de notre saison sur la station des Coulmes à Rencurel : La Mairie de Rencurel et plus particulièrement Mme le maire, Locatelli Jessica pour son écoute et son aide ; Mr Idelon Jean Marc pour son soutien et sa compréhension, les daineurs et tout le personnel de la station des Coulmes pour leurs disponibilités et l'implication, en particulier, Ismaël Clément ; Laramy Xavier pour sa présence et ses conseils Mrs Perroteau Cyril et Blaise Damien et le centre de vacance Léo Lagrange pour leur confiance. Mr et Mme Filet Coche Guy et Renne pour le prêt de leur champ.

Mais aussi : Mr Locatelli Simon pour son amical accueil, Mme Zanella Anne Marie pour sa gentillesse, Mr Raymond Albert pour son soutien, Mr Ravix Lilian pour nous avoir permis de nous loger sur place, Mme Michèle Blaszkewicz et Margot et la P'tite Pause pour leur amitié et leur aide. Ainsi que Cyril, Fred, Bob, Nico, tous les habitants de Rencurel et nos clients.

La Meute, Christelle et MÉRIL.

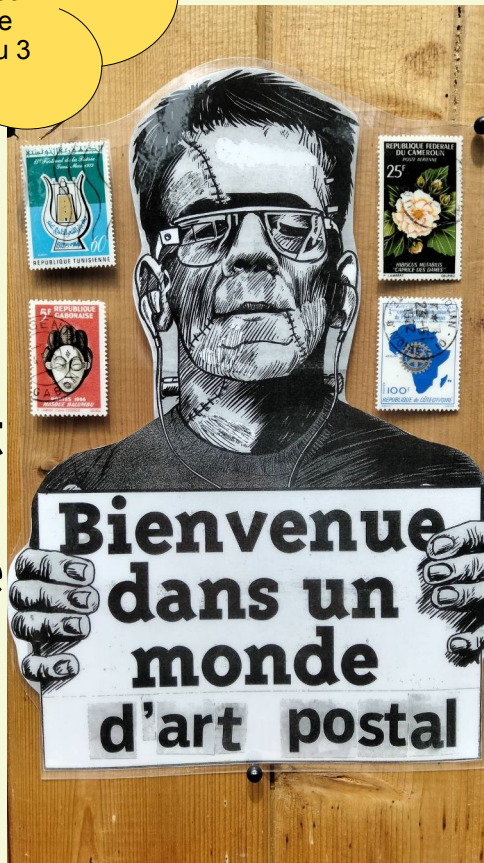




Christophe proposera une expo « art postal/cirque » qui sera un des éléments de l'Expo Le Bazar fait son Cirque dans la Grange Ouverte de St Martin du 3 au 25 Août

La Grange ouverte (suite)

Et le Micro Musée International et Indépendant de l'Art Postal - MIAP



Jean Claude Lattard,
Je ne peux relater ton histoire, mais seulement une tranche de ta vie à Rencurel, pour t'avoir cotoyé à cette époque. Tu as été employé communal de 1980 à 1993, avec Henri Glenat. Inutile de dire que tu connaissais la commune. D'une part, parce que tu étais chasseur, et d'autre part, parce que la tâche sur la commune était variée et intense : le ramassage des poubelles, le déneigement avec notre premier engin l'Unimog, les routes à entretenir, les caniveaux à nettoyer, les téléskis, les bâtiments, les écoles, les réseaux d'eau avec ses fuites fréquentes, les réservoirs d'eau à surveiller, la station de pompage des prés, les tracteurs à entretenir. Tu étais souvent au garage les mains dans le cambouis !

Un jour, avec Henri, vous deviez récupérer notre dameuse, la fierté de Rencurel, livrée à Presles, pour la faire traverser par la route du Mont Noir enneigée, mais ; manque d'essence ! vous avez fini la route à pied la nuit venue. Puis de 1995 à 2001, tu étais mon adjoint à la mairie. J'étais vice présidente de la CCBI (communauté de communes de la bourne à l'isère) et j'organisais une réunion mensuelle, l'hiver, pour gérer la zone nordique. Nous avions de la neige en ce temps là Ces réunions se tenaient soit à Presles soit au Col. Tu m'accompagnais, et si la neige le permettait, nous traversions en scooter. Je me souviens d'une nuit, les réunions finissaient tard ! au retour sur le col, d'une traversée féérique ; un froid glacial, une neige au top et la pleine lune. Mais une fois, nous étions allés à Presles en voiture, en passant par Choranche. Au retour, de nuit bien sur, il y avait du brouillard. Je conduisais et à mes cotés, tu essayais de voir le bord de la route !!!!! nous n'en menions pas large.

C'est une partie de l'histoire de la commune que nos jeunes ne connaissent pas.

Tu as rejoint Simone, tu ne pouvais pas vivre sans ta femme, vous étiez inséparables.

Tes enfants et petits enfants poursuivent ton chemin.

Une pensée pour Fédon Alfred Glénat, le frère d'Henri Glénat, qui m'appela un jour à la mairie, en pleure : Le loup avait attaqué son troupeau de moutons, un vrai massacre.

Une pensée pour Henriette Gauthier, "tante Henriette" que je revois faire le concours de boules le 15 aout à La Balme.

Une pensée pour tous nos anciens qui ont construit notre beau village, Rencurel.

Joelle Stanzer

Le MIAP, qu'est ce que c'est ? Un tout petit chalet qui abrite une collection incroyable de réalisations artistiques acheminées par les services de la poste. On peut y voir des calligraphies soignées, des collages, des aquarelles, des timbres originaux, des détournements d'objets et toutes sortes d'œuvres venues des 4 coins du monde et qui ont toutes été livrées par le facteur.

CULTURE - LOISIRS

Le romanais Christophe Blaise, créateur du MIAP, le Musée International de l'Art Postal



Diffusion du 20 mai 2024

www.francebleu.fr

Minute culture !

Le cinéma a cette capacité rare de nous transporter dans des paysages grandioses. C'est le cas d'UN P'TIT TRUC EN PLUS, le film événement d'Artus, actuellement en salles. Suivre les pas des personnages, c'est découvrir les trésors cachés de l'Isère et du Vercors, entre vallées verdoyantes et communes régionales.



CINEMA

Itinérant sur le
Vercors sud

A découvrir sur le
facebook
[@Cinéma du Vercors](#)

Le Collectif Karäfon: c'est un chapiteau itinérant, du théâtre, de la cuisine, des animations et bien plus encore... Une proposition de la commune de Beauvoir en Royans, du Mercredi 3 juillet au dimanche 07 juillet



CARTOONS SUR LE PONT

LE DESSIN À L'EAU, C'EST BIEN PLUS BEAU...

Cartoon's sur le Pont, le dessin à l'Eau, c'est bien plus beau... Pierre Ballouhey et une vingtaine de dessinateurs de France Cartoons passent en revue les thèmes liés à la production d'eau et plus largement sur la défense de nos ressources naturelles. Tous les sujets sensibles (pollution des forêts, rivières et montagnes...) passent sous le crayon acerbe des dessinateurs de presse engagés et aguerris à faire passer des messages forts en quelques traits.

Une exposition surprenante chargée de sens, d'humour et parfois de poésie, à découvrir au Musée de l'eau !

Du 29/06/2024 au 31/03/2025, tous les jours.

Concours de pétanque le 11 août

Organisé par Rencurel Animation Initiative



Infos pratiques

La mairie est ouverte

Lundi de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 16h
Jeudi de 13h30 à 17h

Secrétariat

615, rue de la mairie
38680 Rencurel
04 76 38 97 48
rencurel.mairie@orange.fr

Conseillers municipaux
07 84 38 89 73
contact.rencurel@orange.fr

Agence postale

Du lundi au vendredi
de 8h à 10h30
Samedi 9h30 à 12h

La bibliothèque

Mardi de 17h30 à 18h30
Mercredi de 14h30 à 16h30

Je souhaite participer ou publier un article :

écrire à
contact.rencurel@orange.fr

Suivez les infos sur facebook
Village de Rencurel

XXX

C'est le nombre de
smartphones ou tablettes qui
suivent **Rencurel**
Sur Panneau pocket

